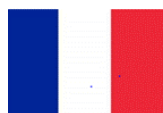

COVID 19 – Flash Europe et International n°5

du 31 mars 2020



Point de situation au niveau français

Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

[Ce plan d'urgence](#), diffusé le 31 mars s'adresse en particulier aux PME et ETI exportatrices, et vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises.

4 mesures exceptionnelles à noter :

1. **Renforcement de l'octroi des garanties de l'Etat à travers Bpifrance pour les cautions et les préfinancements de projets export afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices.**
2. **Prolongement d'un an des assurances-prospection en cours d'exécution** permettant une extension de la période de prospection couverte.
3. **Elargissement du dispositif de réassurance publique Cap France export avec une capacité de 2 Md€ apportée à l'assurance-crédit export de court terme.** Ce dispositif couvrira l'ensemble des pays du globe.
4. **Renforcement de l'accompagnement et l'information par les opérateurs de la Team France Export (Business France, les Chambres de commerce et d'industrie et Bpifrance) en lien avec les régions et le réseau des conseillers du commerce extérieur.**

Les outils de soutien financier à l'export demeurent en outre pleinement disponibles : assurance-prospection, FASEP, assurance-crédit et les prêts du Trésor pour les projets d'Etat à Etat.



Point de situation dans l'Union européenne

Un nouveau projet de budget pour faire face aux effets du Covid-19

1/ La Commission va proposer un nouveau projet de budget pour faire face aux effets du Covid-19

La Commission va présenter une nouvelle proposition sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027 « pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie de coronavirus ». Le projet initial-avant Covid- n'avait pu faire l'objet d'un accord. Il prévoyait 1 135 Mds d'euros sur sept ans soit 1, 1%M du RNB européen. Selon Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, le futur budget devra être au centre du plan de relance européen.

Autre piste centrale : la flexibilisation complète des fonds existants, dont ceux de la politique de la cohésion. Cette flexibilisation permettra de mobiliser plus agilement les fonds européens pour faire face à la crise.

2/ L'Eurogroupe se réunira le 7 avril pour renforcer la réponse économique européenne

Sur demande des 27 chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres des Finances échangeront le 7 avril sur des propositions visant à renforcer la réponse politique et économique au Covid-19. « *Ces propositions devraient tenir compte de la nature sans précédent du choc du COVID-19, qui touche tous nos pays, et notre riposte sera renforcée, en tant que de besoin, par d'autres actions arrêtées de manière inclusive, à la lumière de l'évolution de la situation, en vue de mettre en place une riposte globale.* »

Les pistes sont multiples :

- Recours au fonds de sauvetage permanent de la zone euro, le Mécanisme européen de stabilité (MES).
- Elaboration d'un système temporaire de réassurance chômage.
- Mobilisation accrue de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour fournir des garanties bancaires, voire fournir des liquidités pour stimuler l'investissement.
- Plus forte contribution du budget de l'UE pour 2020 et du cadre financier pluriannuel 2021-2027.
- Instrument de dette commun (« *coronabonds* »).

3/ Après le Parlement européen, les ministres donnent leur feu vert aux mesures budgétaires d'urgence

[Le Conseil de l'UE a adopté](#) par procédure écrite les mesures d'urgence pour faire face à la crise liée à la pandémie de Covid-19 (CRII) et les modifications du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

L'initiative d'investissement en réaction à la crise liée au coronavirus (CRII) prévoit une aide financière de 37 Mds d'euros via les fonds structurels et d'investissements, fondée sur les préfinancements non dépensés. La Commission prépare par ailleurs une nouvelle série de mesures (CRII 2) à la demande expresse des États.

Par ailleurs, [le Conseil a adopté](#) la suspension temporaire des règles de l'UE sur les créneaux horaires dans les aéroports. A compter du 1er avril et jusqu'au 24 octobre 2020.

4/ La Commission propose d'étendre la flexibilité à d'autres types d'aides d'Etat

[La Commission a proposé](#) aux États membres d'étendre l'encadrement temporaire des aides d'État décidé le 19 mars 2020 pour soutenir l'économie dans le contexte de la flambée de coronavirus.

La Commission propose d'ajouter cinq nouvelles aides dans la liste des soutiens possibles :

- Soutien accru aux activités de R&D liées au coronavirus pour faire face à la crise.
- Soutien accru en faveur de la construction et de la modernisation des installations d'essai concernant les produits utiles (vaccins, matériel ou dispositifs médicaux, matériel de protection et désinfectants).
- Soutien accru en faveur de la fabrication de produits utiles (vaccins...).
- Soutien ciblé sous la forme de reports de paiement des impôts et des taxes et/ou de suspensions de cotisations patronales de sécurité sociale afin d'éviter les licenciements
- Soutien ciblé sous la forme de subventions salariales afin d'éviter les licenciements dus à la crise

5/ La Commission autorise le « Fonds de solidarité » français pour les PME touchés par le Covid-19

[La Commission européenne a estimé](#) que le régime français de 1,2 Md destiné à soutenir les PME ainsi que les travailleurs indépendants touchés par les répercussions économiques de l'épidémie était conforme aux règles de l'UE en matière d'aides d'État. Le soutien apporté consiste en l'octroi de subventions directes, jusqu'à 3500 euros par entreprise, afin de couvrir leurs coûts de fonctionnement dans le contexte difficile causé par la pandémie.

Les bénéficiaires sont des entreprises comptant 10 salariés au maximum et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas un million d'euros. Les entreprises sont éligibles lorsque leur activité a été suspendue par décision administrative à la suite de la flambée de coronavirus ou lorsque leur chiffre d'affaires mensuel en mars 2020 a chuté de 50% par rapport à leur chiffre d'affaires de mars 2019.

6/ La Commission souhaite assurer la libre circulation transfrontalière des travailleurs

La Commission européenne a publié des [orientations](#) afin d'assurer la libre circulation transfrontalière des travailleurs (ainsi que des travailleurs détachés), qu'elle estime « *critiques* » en vue de lutter contre le virus.

Une quarantaine de métiers sont visés dont services de santé, scientifiques des industries de la santé et pharmaceutique, professionnels des technologies de l'information et des communications, ingénieurs énergie, les pompiers et policiers, travailleurs et conducteurs, pilotes, chauffeurs ou encore les pêcheurs.

Elle insiste pour que les États membres continuent d'autoriser les travailleurs frontaliers à traverser les frontières « *si le travail dans le secteur concerné est toujours autorisé dans l'État membre d'accueil* ».



Point de situation en Allemagne : *De nouvelles mesures pour faire face à la crise*



Principales mesures économiques prises / actualités :

- 25 mars : L'Allemagne muscle son budget de crise pour soutenir les emplois et les entreprises menacés par l'épidémie de coronavirus (122,5 Mds d'euros de budget supplémentaire).
- 21-23 mars : Le gouvernement allemand approuve 750 Mds d'euros de mesures d'aide d'urgence :
 - o Les petites entreprises et les indépendants peuvent bénéficier de subventions directes sur une période de trois mois jusqu'à 15 000 euros. Un total de 50 Mds a été affecté à ce programme.
 - o Pour les grandes entreprises, l'État pourra monter en cas de besoin au capital au travers d'un fond de stabilisation. Les plans prévoient jusqu'à 400 Mds de garanties de crédit. Jusqu'à 100 Mds ont été réservés à d'éventuels investissements directs dans les entreprises.
 - o Un programme de crédit a été mis en place par la banque publique KfW. La banque a également affecté 100 Mds pour aider les entreprises ayant des problèmes de liquidité.
 - o Assouplissement des règles en matière de faillite et des règles sur la tenue des assemblées annuelles des actionnaires (en ligne).
- A compter du mois d'avril, les règles relatives au chômage partiel seront assouplies à travers :
 - o La réduction du seuil minimum d'employés affectés par le chômage partiel à 10% ;
 - o La dispense partielle ou totale de la nécessité de constituer un solde négatif en matière d'heures de travail ;
 - o L'ouverture des allocations de chômage partiel aux travailleurs temporaires/intérimaires ;
 - o Le remboursement total des contributions de sécurité sociale relatives au chômage partiel.

Principaux impacts économiques :


- La crise va coûter au pays des centaines de milliards, selon les chiffres de l'Institut Ifo. L'économie devrait subir une contraction allant de 7,2 à 20,6 points de pourcentage, ce qui correspond à une fourchette entre 255 et 729 milliards d'euros.
- Difficulté de circulation des marchandises relevées par notre homologue du BDI (ex : frontière polonaise)
- La confiance des investisseurs allemands est au plus bas depuis la crise financière de 2008.
- Le secteur de l'automobile a annoncé l'arrêt de la production jusqu'à Pâques et exige que la reprise soit préparée dès maintenant.

Le Conseil allemand des experts économiques fait le constat suivant :

- Pour la première fois depuis 2013, les exportations allemandes devraient à nouveau baisser. Pour le Conseil allemand des experts économiques, une baisse de 4,4 % est attendue. Avec la reprise de l'économie mondiale, une hausse de 3,6 % est prévue.
- La baisse de la consommation est estimée à 3% qui sera suivie d'une forte croissance de 4,5 % en 2021 grâce aux effets de rattrapage (Conseil des experts).
- Le taux d'inflation est estimé à 1,1 % cette année, contre 1,4 % en 2019. Hausse à 1,7% pour 2021.

Dans son rapport publié le 30 mars, le Conseil allemand des experts économiques annonce qu'une récession au premier semestre sera inévitable et s'attend à une baisse significative du PIB en Allemagne. Des prévisions moins pessimistes que celles de l'Institut Ifo. Pour le Conseil allemand, trois scénarios sont possibles :

- « *Scénario de base* » : les experts prévoient une baisse du PIB de 2,8 % cette année. Se produira si les mesures visant à contenir l'épidémie de virus prennent effet rapidement et si la situation économique revient à la normale au cours de l'été. Pour 2021, ils s'attendent à une augmentation de 3,7 %.
- « *Scénario à risque* » : les experts s'attendent à une baisse du PIB de 5,4 % cette année, si des arrêts de production à grande échelle devaient avoir lieu ou si la fermeture actuelle de toutes les activités devait être maintenue plus longtemps que prévu.
- « *Scénario ralentissement de l'investissement* » : la production économique de cette année s'effondrerait de 4,5 % et augmenterait très lentement de 1,0 % en 2021.



Principales mesures économiques prises :

- Le confinement est prolongé jusqu'au 12 avril. Une réouverture progressive pourrait commencer à partir de cette date en donnant la priorité aux activités où la distance sociale peut être garantie.
- Signature d'une convention nationale entre la fédération des banques, les partenaires sociaux et le gouvernement. Les banques octroieront aux travailleurs licenciés à cause du COVID-19 une avance forfaitaire de 1400 euros sur leur indemnité de chômage.
- La Confindustria, le patronat italien, demande (1) une réaction européenne forte (émission des titres de dette nationale avec une garantie européenne, sans mutualisation), (2) un plan de soutien massif des petites et moyenne entreprises (mesures extraordinaires pour assurer les liquidités, prêts de soutien sur 30 ans, sécurisation des chaînes d'approvisionnement, mobilisation de la BEI et du FEI européen), (3) une modification du cadre réglementaire en Italie et en Europe (mesures temporaires pour réviser les règles en matière de fonds propres afin d'encourager de nouveaux prêts pour les entreprises endommagées par Covid-19, allègement des exigences prudentielles des banques pour les prochains 12 à 24 prochains mois pour desserrer le crédit...).
- Devant la hausse rapide du nombre de victimes, Rome a décidé d'accélérer le durcissement des restrictions, demandé par les élus du Nord du pays. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres, a annoncé **l'arrêt de toute activité productive qui ne soit strictement « nécessaire, cruciale, indispensable à garantir les biens et services essentiels »** jusqu'au 12 avril prochain, au moins.
- Au terme d'une nouvelle négociation avec les syndicats, le gouvernement a restreint la liste des « activités productives essentielles » qui peuvent continuer à fonctionner. Le décret signé le 25 mars établit une nouvelle liste d'activités autorisées (environ 80). Les syndicats ont salué « un excellent résultat » pour « protéger la santé de tous les travailleurs et de tous les citoyens ». Dans toutes les activités qui continuent à fonctionner, les salariés devront être dotés de dispositifs de protection, et le protocole sur les mesures contre le coronavirus devra être rigoureusement appliqué.
- Activités autorisées : agroalimentaire, énergie, banques et assurances, transports, services postaux, production pharmaceutique, production de piles et batteries, intérim et *call center*.
- Activités arrêtées : automobile, habillement, caoutchouc, production de machines agricoles et de machines-outils pour l'industrie alimentaire, filières des matières plastiques et du papier.

Principaux impacts économiques :

La Confindustria, s'attend à un recul de 6% du PIB en 2020, si la phase aigüe de la crise liée au coronavirus se termine en mai. Le déficit public passerait à 5%, contre 1,6% en 2019, et la dette publique, à 147% du PIB, contre 134,8% en 2019.

Chaque semaine supplémentaire de blocage de l'activité productive pourrait coûter un pourcentage supplémentaire de 0,75% du PIB.

La croissance du PIB devrait atteindre 3,5%, et le déficit public redescendre à 3,2%.



Point de situation au Royaume-Uni

Entrée en vigueur de mesures d'aide économiques



Principales mesures économiques prises :

- 27 mars : publication d'un guide des critères d'éligibilité au « *Job Retention Scheme* » permettant aux entreprises d'être remboursées à la hauteur de 80% des salaires mensuels de 2 500 £ maximum pour les emplois maintenus.¹
- 23 mars :
 - o Le Premier ministre Boris Johnson a annoncé la fermeture des commerces non-essentiels, l'interdiction des rassemblements de plus de deux personnes et les déplacements sauf pour urgences médicales et faire ses courses.
 - o Entrée en vigueur de mesures prises² (ex : Coronavirus Business Interruption Loan Scheme accordera des prêts soutenus pouvant aller jusqu'à 5 M £ aux petites et moyennes entreprises).
- 19 mars :
 - o 2,9 Mds£ pour renforcer les soins aux personnes vulnérables.
 - o Loi³ sur le Coronavirus sur le renforcement des capacités et le déploiement flexible du personnel; assouplissement des exigences législatives et réglementaires, etc.
- Le Chancelier Rishi Sunak avait déjà annoncé⁴ un plan de soutien de l'économie de 30 Mds £ : 12 seront spécifiquement destinés aux mesures contre les coronavirus, dont au moins 5 Mds pour le NHS, et 7 milliards pour les entreprises et les travailleurs britanniques. Parmi ces mesures figurent :
 - o La hausse du montant que les entreprises peuvent emprunter par le biais du programme de prêts pour interruption d'activité en raison du Coronavirus de 1,2 million à 5 millions £ ;
 - o L'augmentation des subventions aux petites entreprises de 3 000 à 10 000 £.
- Autres mesures annoncées le 17 et 18 mars : adaptation des règles de passation des marchés publics, prêts et des garanties illimitées pour soutenir les entreprises et les aider à gérer leurs flux de trésorerie pendant cette période. Le Chancelier mettra à disposition 330 milliards de livres sterling de garanties, soit 15% du PIB britannique.
- La Banque d'Angleterre a annoncé une baisse d'urgence des taux d'intérêt pour soutenir l'économie au milieu de l'épidémie de coronavirus : les taux passent à 0,25%, ramenant les coûts d'emprunt au niveau le plus bas de l'histoire. La Banque a déclaré qu'elle libérerait également des milliards de livres de prêt supplémentaire pour aider les banques à soutenir les entreprises. Elle a confirmé le maintien du montant de son programme d'achat d'obligations d'Etat à 435 Mds£, et celui de son programme d'achat d'obligations d'entreprises à 10 Mds£.

Principaux impacts économiques :

- Le chancelier a déclaré que sans tenir compte de l'impact du coronavirus, l'Office pour la responsabilité budgétaire a prévu une croissance de 1,1% en 2020, le taux le plus bas depuis 2009.
- La British Chambers of Commerce (BCC) a abaissé ses prévisions de croissance du PIB pour 2020 à 0,8%, (par rapport aux prévisions précédentes à 1%°).
 - o La croissance trimestrielle du PIB devrait atteindre 0,2% au premier trimestre 2020, suivie d'une contraction de -0,1% au deuxième trimestre.
 - o Les estimations de la BCC pour la croissance des exportations ont été abaissées à 0,1% en 2020 (contre 1,1%) et 0,9% en 2021 (contre 1,4%), avant une croissance de 1,4% en 2022.
 - o Les prévisions de croissance de la consommation des ménages ont été revues à la baisse à 0,9% pour 2020 (contre 1,3%), 1,4% pour 2021 (contre 1,5%), avant une croissance de 1,5% en 2022.
 - o L'investissement des entreprises devrait se contracter de 0,7% cette année.
- Forts impacts sur la *supply chain* en provenance de Chine

¹ <https://www.gov.uk/guidance/claim-for-wage-costs-through-the-coronavirus-job-retention-scheme>

² <https://www.gov.uk/government/news/coronavirus-business-support-to-launch-from-today>

³ <https://www.gov.uk/government/publications/coronavirus-bill-summary-of-impacts/coronavirus-bill-summary-of-impacts>

⁴ <https://www.gov.uk/government/news/chancellor-announces-additional-support-to-protect-businesses>



Point de situation en Chine

Une reprise lente mais progressive



Principales mesures économiques prises :

- La banque centrale a abaissé de 20 points de base le taux des opérations de *reverse repurchase agreement*, de 2,4 % à 2,2 %. Cela équivaut à injecter 50 milliards de yuans (6,36 milliards d'euros) dans l'économie. Le gouvernement chinois a aussi prévu d'émettre des obligations spéciales afin de soutenir l'économie.
- Des mesures ont été prises pour faciliter le commerce de produits permettant de lutter contre l'épidémie (ex : 300 mds CNY de crédits spéciaux, facilitations pour le dédouanement de marchandises stratégiques, exemption de TVA, exemption d'impôts, remboursement de frais de fonctionnement, soutien financier à la R&D).
- Mesures sociales de soutien aux entreprises, par exemple via des exemptions pour les micro, petites et moyennes entreprises de payer des cotisations d'assurance sociale pour 5 mois. Pour les grandes entreprises, les contributions peuvent être réduites de moitié pour 3 mois. La province du Hubei peut exempter les entreprises du paiement de ces cotisations pour 5 mois. Les entreprises en grande difficulté peuvent différer le paiement de leurs cotisations jusqu'à 6 mois.
- L'Administration de l'aviation civile de Chine a annoncé que du 29 mars au 4 avril, le trafic international sera ramené à 108 vols, soit une baisse de 85 % par rapport au début de l'épidémie. Le nombre de passagers par jour est réduit à 4 000.
- Le trafic ferroviaire de passagers à destination de Wuhan a repris à compter du 28 mars et il sera possible de quitter Wuhan et le Hubei par le train à partir du 8 avril.

Principaux impacts économiques :

- Selon Trivium, l'économie chinoise fonctionnerait au 27 mars à 74,9 % de ses capacités normales (80,1 % pour les grandes entreprises ; 71,4 % pour les PME). Les entreprises industrielles fonctionneraient à 80 % de leur niveau normal.
- L'indice PMI manufacturier officiel remonte à 52 en mars, ce qui illustre une reprise de l'activité par rapport au mois dernier. Cependant, les prévisions de croissance pour 2020 demeurent incertaines. Le PMI non-manufacturier s'élève à 52,3 contre 29,6 en février.
- Le déficit budgétaire de l'Etat devrait passer de 6% à 6.3% en 2020 selon le FMI.

Taux de reprise de l'activité économique dans les 12 principales provinces de Chine

Province	% du PIB national (2019)	Taux de reprise au 3 mars	Taux de reprise au 24 mars
Shandong	7,70%	60 %	78 % (+18)
Sichuan	4,10%	61 %	77 % (+16)
Guangdong	9,80%	60 %	77 % (+20)
Jiangsu	9,30%	59 %	76 % (+17)
Zhejiang	5,70%	57 %	76 % (+14)
Fujian	3,50%	62 %	76 % (+16)
Hunan	3,70%	61 %	75 % (+14)
Shanghai	3,30%	57 %	74 % (+17)
Hebei	3,60%	56 %	74 % (+18)
Henan	4,80%	52 %	72 % (+20)
Pékin	3,10%	49 %	71 % (+22)
Hubei	4%	29 %	48 % (+19)



Point de situation aux Etats-Unis

Adoption d'un plan de sauvetage record



Principales mesures économiques prises

- Le Président Trump a signé vendredi [un plan de sauvetage](#) de l'économie US (*Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act CARES Act*). Plus de 2 000 milliards de dollars (plus de 1 842 milliards d'euros, prêt de 10% du PIB du pays) vont être injectés dans l'économie américaine pour soutenir les entreprises et les salariés et les familles américaines affectées par la crise sanitaire.
- Les principaux postes de dépenses sont répartis comme suit :
 - 500 milliards de dollars pour faciliter les prêts aux entreprises industrielles.
 - 350 milliards pour les prêts aux petites entreprises.
 - 290 milliards d'aides directes aux citoyens (jusqu'à 3 000 dollars par foyer).
 - 250 milliards d'aides aux chômeurs.
 - 150 milliards d'aides aux Etats fédérés et les autorités locales.
 - 100 milliards pour les hôpitaux.
- La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) maintient au plus bas les taux baissés début mars (de 150 points de base à une fourchette entre 0 et 25 points de base actuellement). Ces taux resteront en place « jusqu'à ce que la Banque Centrale soit sûre que l'économie a surmonté la crise actuelle ».
- Des mesures de soutiens très importantes ciblent actuellement les marchés financiers. Ce soutien se matérialise au travers d'achats massifs de titres. Les achats ont porté sur 375 milliards de titres du Trésor et 250 milliards d'hypothèques immobilières (dont l'immobilier commercial).
- L'administration US envisagerait de supprimer pour trois mois la collection des droits de douane pour abaisser les coûts des entreprises.
- Les mesures restrictives varient fortement entre les Etats fédérés. Cependant, des mesures de confinement infra-Etats-Unis commencent à être mises en place. Ainsi, la Floride impose un confinement de deux semaines aux immigrants de New York et du New Jersey (environ la moitié des cas de COVID-19 dans le pays se trouvent dans ces deux Etats).

Principaux impacts économiques :

- La situation ne reviendra pas à la normale avant le dimanche de Pâques, le 12 avril, comme l'espérait la Maison Blanche. Les règles de distanciation sociale sont maintenues pour les quatre prochaines semaines, laissant présager l'impact macroéconomique le plus important pour les Etats-Unis depuis la crise économique et financière de 2008.
- Les PME (moins de 250 personnes) subissent l'essentiel du choc :
 - 45% de l'emploi total aux Etats-Unis.
 - 62% des pertes d'emplois.
 - 50% des PME n'ont pas de plan d'urgence.
 - 21% disparaîtraient après un arrêt d'activité totale d'au moins quatre semaines.
- Dans la construction, près de 30% des entreprises interrompent ou retardent leurs chantiers.
- La chute de la demande de produits pétroliers affecte fortement l'industrie.
- Les secteurs du transport, du commerce de détail, du loisir, de l'hôtellerie et des services aux particuliers accusent le coup en raison d'une demande en berne.
- La situation des compagnies aériennes devient dramatique (baisse des réservations passagers de 80 à 90 %).
- Le secteur automobile est en fort ralentissement suite aux suspensions des chaînes de production par plusieurs constructeurs y compris les constructeurs étrangers, notamment japonais.

Jay Powell, Président de la FED, a confirmé la probabilité d'une récession en 2020



OCDE

Amplifier et coordonner les mesures de rétablissement de l'économie

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 31 mars, le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurría, appelle les gouvernements à amplifier et coordonner les mesures de rétablissement de l'économie pour faire face à la « *troisième et plus grave crise économique, financière et sociale du XXI^e siècle* » après les attentats du 11 septembre 2001 et la crise financière mondiale de 2008.

Dans bien des endroits du monde, de premières mesures ambitieuses ont déjà été prises, mais seul un effort de portée internationale collectif et coordonné permettra de relever le défi.

Trois priorités doivent être poursuivies à tous les niveaux (infranational, national et international) :

- Faire face à la crise de santé publique.
- Relever l'économie et la remettre en mouvement.
- A plus long terme, orienter l'action publique vers de nouvelles approches pour réparer les dégâts produits et mieux nous préparer aux chocs futurs.

L'OCDE appelle au déploiement d'efforts coordonnés au niveau international autour de quatre axes :

- Intensifier la coopération internationale en réponse au défi sanitaire (échanges entre scientifiques, mise à disposition des vaccins et traitements pour le plus grand nombre).
- Promouvoir des politiques publiques communes, au lieu d'agir sans aucune coordination. Les gouvernements doivent mobiliser sans délai les ressources nécessaires au bénéfice :
 - o Des soins de santé : tests, soutien aux personnels de santé, protection des groupes à risques, masques et respirateurs.
 - o Des personnes : emploi temporaire, assouplissement des conditions d'obtention des allocations chômage, soutien des travailleurs indépendants et des plus vulnérables ;
 - o Des entreprises : reports de paiement des charges et impôts, réduction ou report temporaire de TVA, garanties de l'Etat, soutien aux PME.
- Améliorer la coordination de la réglementation et de la surveillance financières.
- Rétablir la confiance, notamment en éliminant les restrictions aux échanges.

Selon lui, l'ambition doit être à la hauteur du plan Marshall qui a contribué à la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale et au New Deal lancé par le président Roosevelt aux Etats-Unis à l'issue de la Grande Crise de 1929, mais désormais à une échelle mondiale.